



Union  
syndicale  
**Solidaires**

# Communiqué de presse

Paris, le 2 juillet 2020

## Réduction du nombre de jours pour garde d'enfants malades : une attaque inacceptable contre nos droits

Dans le cadre de la loi de transformation de la fonction publique, le gouvernement a préparé un projet de décret sur les autorisations spéciales d'absence pour motifs familiaux. L'article 11 de ce texte prévoit de réduire le nombre de jours d'absence autorisés pour la garde d'enfants malades ce qui est extrêmement problématique. Pour l'instant les agent-e-s bénéficient de 6 jours par an, voire 12 dans le cas du transfert des droits de l'autre parent si il ou elle ne peut en bénéficier, ou en cas de monoparentalité. Le projet de décret prévoit de réduire ce nombre à 3 jours (5 pour les enfants de moins d'un an ou en cas de famille de plus de 3 enfants). Les quelques progrès dans l'attribution des autorisations d'absence sont utilisées par le ministère pour justifier cette nouvelle attaque contre nos droits, ce qui est inacceptable.

C'est donc un recul important des droits accordés aux agent-e-s publics, et notamment pour les familles monoparentales, que ce texte prévoit. À la fin de l'écoulement des droits, les personnels de l'Éducation pourront être dans l'obligation en cas d'enfants malades de prendre des journées d'absence sans traitement. Dans notre secteur professionnel, majoritairement féminisé, il s'agit donc également d'une attaque contre le droit des femmes (qui représentent la quasi-totalité des familles mono-parentales) et particulièrement contre les femmes les plus précaires.

Cette disposition pourra contraindre les agent-e-s à prendre des autorisations d'absence sans traitement beaucoup plus tôt.

**SUD éducation dénonce la loi de transformation de la fonction publique qui nivelle par le bas le droit des agent-e-s du public, en s'alignant sur le code du travail appliqué dans le secteur privé.**

**SUD éducation revendique l'abandon sans délai de ces dispositions rétrogrades.**

**Fédération SUD Éducation**

31 rue de la Grange aux Belles,  
75010 Paris

01 58 39 30 12

fede@sudeducation.org

www.sudeducation.org

